



## **"Toujours Bien Vivre à Cos" Lettre d'Information Juin 2024**

### **L'édito du Maire**

Voici donc la traditionnelle lettre d'information de la Municipalité de mi-année !

Comme depuis le début du mandat, elle a pour objectif, en toute transparence, de vous préciser les actualités qui touchent notre commune. Pour cette édition, au programme :

- les élections européennes qui se tiendront le 9 Juin prochain et pour lesquelles, je n'en doute pas, Cos sera fidèle à sa tradition de mobilisation électorale,
- le renforcement du Transport à la Demande (TAD) par la Communauté d'Agglomération dont les habitants de Cos peuvent désormais bénéficier 2 fois par jour et 4 jours de la semaine,
- les informations communales, avec notamment le vote du budget 2024 sans augmentation des taux d'imposition, les travaux en cours et à venir, le retour du distributeur de pain et un point sur les animations estivales.

Mais je souhaite surtout profiter de ces quelques lignes pour remercier en votre nom notre employé municipal, Bernard BLAZY, qui quittera officiellement ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Bernard a rejoint la commune en 2008 et il est facile de dire qu'il a su rapidement se faire adopter par la population grâce à un relationnel facile et une grande agilité, faisant de lui un vrai « couteau suisse » pour la Municipalité. A une époque où, hélas, ce ne sont plus des valeurs dans le monde du travail, il a, par ailleurs, toujours montré un engagement et une disponibilité sans faille, ne comptant jamais ses heures tout particulièrement auprès des touristes et des fidèles fréquentant notre camping municipal.

Adaptable et avec le sens du service, il a su évoluer sans difficulté avec l'ensemble des élus municipaux.

Nous lui renouvelons donc tous nos sincères remerciements et lui souhaitons une belle retraite, dont nous ne doutons qu'elle sera très active tant cela fait partie de son caractère !

**Marie Christine DUBUC, Maire**

### **Élections européennes – Dimanche 9 Juin 2024**

Les prochaines élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin prochain.

En effet, les citoyens des pays de l'Union Européenne élisent, tous les 5 ans, leurs représentants au Parlement européen de Strasbourg, seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct.

720 eurodéputé(e)s seront ainsi désigné(e)s dans l'ensemble des pays de l'Union pour le mandat 2024-2029.

Parmi eux, 81 représentants français seront élus dans la cadre d'une circonscription unique (la France), d'un scrutin proportionnel et parmi les listes ayant recueilli plus de 5% des suffrages exprimés.

Peuvent voter :

- les citoyens français âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin et inscrits sur les listes électorales ;
- les ressortissants communautaires (c'est-à-dire possédant la nationalité d'un des 27 pays membres) qui ont le droit de voter dans leur pays d'origine et inscrits sur les listes électorales ;

**N.B.1** : vous pouvez vérifier votre correcte inscription sur les listes électorales dans votre mairie ou sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

**N.B.2** : vous pouvez également donner procuration en cas d'absence le jour du vote via le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

**A titre exceptionnel, et pour des raisons logistiques particulières, le bureau de vote de Cos sera installé dans la petite salle de la salle polyvalente . Tenu par les élus municipaux, il sera ouvert de 8H à 18H.**

### Actualité intercommunale

#### **La Communauté d'Agglomération (CAPFV) muscle son dispositif de transport à la demande (TAD) !**

Comme vous le savez, notre commune, compte tenu de son positionnement géographique (proximité avec la ville de Foix, absence d'axe de circulation majeur ...), ne bénéficie pas du service de transport « Agglo-bus » mis en place la CAPFV.

Pour autant, les habitants de Cos peuvent disposer du dispositif de transport à la demande (TAD).

Ce service permet une prise en charge au domicile des usagers le matin en direction de différents points déterminés (Foix-parvis et gare de Foix) et un retour au domicile en fin de matinée ou en fin d'après-midi.

Dès la rentrée de septembre, l'offre proposée est étendue avec :

- la possibilité d'être récupéré à son domicile aussi en début d'après-midi (en plus du service du matin),
- l'ajout de 2 jours qui étendent le service du mardi au samedi.

Pour plus d'informations sur les lignes, les horaires et les tarifs, vous pouvez contacter l'Agglo par téléphone au 05-32-74-18-15 ou par mail : [contact@agglobus.fr](mailto:contact@agglobus.fr)

### Actualités communales

#### **Budget 2024 : c'est voté !**

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, en sa séance du 11 avril dernier, le budget communal et le budget du camping pour l'année 2024.

Malgré le contexte toujours incertain (inflation, questionnement sur les dotations d'Etat ...), et pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, les élus municipaux ont choisi de privilégier la stabilité des taux d'imposition : 15,00% pour le foncier bâti et 95,50% pour le foncier non bâti.

Les budgets ainsi votés permettent de financer les priorités d'investissement de la commune.

#### **Rubrique Travaux**

Conformément au plan pluriannuel d'investissement détaillé dans le dernier bulletin annuel « Bien Vivre à Cos », une nouvelle tranche de travaux s'est ouverte au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre avec notamment :

- le démarrage de l'installation d'une citerne souple visant à faire bénéficier les habitants du hameau de Barthe et de la route du Bousquet du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) conforme à la réglementation,
- la mise en place d'une barrière automatisée visant à permettre un contrôle d'accès au camping municipal.

Par ailleurs, les travaux de rénovation du bâtiment réalisés dans le cadre de l'installation de l'ANA-CEN toucheront bientôt à leur fin. Dès lors, un chantier de voirie pourra être engagé pour faciliter et sécuriser les accès du hameau des Granges de Rouzaud.

#### **Services à la population**

- Distributeur de pain :

comme indiqué dans un précédent mail, le distributeur automatique de pain a fait son grand retour très attendu. Il est à votre disposition en bordure du camping municipal, 7 jours sur 7 ... pour votre consommation quotidienne ou simplement pour dépanner.

Pour mémoire, le pain est produit par la Boulangerie « les pains de vie » installée à Pamiers et la machine est réapprovisionnée tous les jours en cours de matinée.

- Piscine municipale :

Le bassin municipal ouvrira ses portes cette année à compter du jeudi 11 Juillet et jusqu'au vendredi 30 Août.

De façon désormais traditionnelle, son accès est réservé aux personnes séjournant au camping et aux habitants de Cos. Il est subordonné au port d'un bracelet à retirer préalablement en mairie à partir de fin Juin – début Juillet.

La surveillance de la baignade sera assurée cette année par un local de l'étape, Matthieu Arseguel, qui avait déjà exercé cette fonction il y a quelques années. Nous lui souhaitons une excellente saison !

#### **Agenda des animations**

- Vendredi 28 Juin : concert de la Société Philharmonique de Lavelanet à partir de 20H45 à la salle polyvalente
- Samedi 29 Juin : grillades de la St Jean organisées par le Comité des Fêtes au Boulodrome municipal
- Week-end des 13 et 14 Juillet : fête locale (programme à suivre)
- Jeudi 14/08 (à confirmer) : séance de cinéma de plein air sur la place de la salle polyvalente.